

# Les écoliers qui font le ramadan invités à rentrer chez eux

Par la direction de l'école Maurice Carême

**À l'école fondamentale Maurice Carême à Anderlecht, les parents d'enfants qui font le ramadan ont été invités par la direction à reprendre leurs enfants à midi. La commune explique qu'il s'agit d'une proposition faite afin que les enfants qui jeûnent n'aient pas à rester dans le réfectoire durant le repas du midi. La commune rappelle que le jeûne peut être néfaste pour les écoliers et incite les directions des écoles à ouvrir le dialogue avec les parents.**

Les parents d'élèves de l'école fondamentale Maurice Carême ont reçu vendredi dernier une communication les invitant à venir chercher leurs enfants durant le ramadan. Une méthode que dénonce Giovanni Bordonaro, future tête de liste PTB à Anderlecht, qui a eu vent de cette histoire. « La commune doit se sentir responsable de tous les enfants, qui doivent pouvoir être sous surveillance. Les parents doivent faire confiance à l'école. Il ne faut pas commencer à faire des divisions entre les enfants qui mangent et ceux qui ne mangent pas », affirme-t-il. Déjà en 3<sup>e</sup> primaire, certains enfants commencent à jeûner. Le candidat PTB estime que les écoles communales

doivent les prendre en charge. « Si des écoliers demandent à ne pas rester avec ceux qui mangent, l'école doit pouvoir leur offrir une alternative mais au sein de l'établissement. »

À Anderlecht, la commune déconseille aux enfants de faire le ramadan sans l'interdire et préfère privilégier le dialogue. « Nous constatons que certains enfants commencent très tôt le ramadan, il y a deux ans, nous avons dit clairement que nous le déconseillons. Les

directions des écoles ont reçu la consigne de privilégier la pédagogie pour dissuader de le faire », explique Fabrice Cumps (PS), échevin en charge de l'Enseignement à Anderlecht. « Nous avons des avis médicaux qui attestent des effets du jeûne sur les capacités de concentration de l'enfant. Il fait chaud, nous approchons des examens », énumère-t-il.

## UN MALENTENDU

Vendredi, un avis distribué aux enfants a suscité l'émoi chez les parents. « Il demandait que les enfants qui font le ramadan soit repris à la maison » explique l'édile. La commune explique qu'une telle mesure s'explique par la difficulté

pour les enfants qui jeûnent à se retrouver à la cantine sur le temps

de midi avec leurs camarades. « La direction a proposé ce choix aux parents afin que les enfants ne soient pas soumis à la tentation des autres élèves », précise notre interlocuteur qui reconnaît que la communication de l'école n'aurait pas assez expliqué les raisons derrière cette proposition. « Un avis rectificatif a été envoyé dès ce lundi pour préciser ce qui aurait été mal compris par les parents », assure l'échevin. Ainsi, les parents qui ne peuvent pas reprendre leur enfant pourront le laisser à l'école.

Pour Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant, l'école n'aurait pas d'intérêt à renvoyer

les enfants en ramadan chez eux. « J'entends bien que les écoles sont en difficultés face à ces enfants-là mais je ne pense pas que c'est les aider que de les renvoyer à la maison », déclare-t-il. Bernard De Vos qui est par ailleurs islamologue estime dommage si des parents imposent cette pratique à des enfants encore en pleine croissance. « C'est qu'il y a un souci. L'école devrait redoubler d'attention à leur égard. Il n'y a à ma connaissance aucun prescrit religieux qui oblige les enfants à faire un ramadan. » Bernard De Vos recommande un dialogue quotidien sur ces questions et pas uniquement à des moments particuliers de l'année. ●

J.C.



**« La commune doit se sentir responsable de tous les enfants »**

Giovanni Bordonaro



**« Ces questions doivent être discutées tout au long de l'année »**

Bernard De Vos